PRPH4-2024-EL38-37

Renforcement biomédical et simulation des urgences hospitalières au Sénégal

Amélioration de la maintenance biomédicale et de la gestion des urgences vitales au Sénégal grâce à la formation, au compagnonnage et à la simulation médicale.

Le projet en bref :

Pays
Sénégal

Thématique
Biomédical et équipements

Durée
01/07/2025 - 30/11/2026

Montant alloué
50 000 €

Axe 1 : Renforcement des systèmes de santé
Stratégie française en santé mondiale 2023–2027

Les structures hospitalières

En France
• Centre hospitalier universitaire de Nîmes

À l'étranger
• Centre hospitalier national d'enfants Albert-Royer (CHNEAR)
• Centre hospitalier national Dalal Jamm (CHNDJ)
• Centre hospitalier national universitaire de Fann (CHNU Fann)
• Service d'assistance médicale d'urgence (SAMU) national du Sénégal

Objectif général :

Contribuer à l'amélioration de la gestion, sécurité et qualité des soins hospitaliers auprès des populations cibles et des bénéficiaires.

Objectif spécifique :

Renforcer la qualité et la sécurité des soins en consolidant les capacités des établissements de santé partenaires dans trois domaines clés : la maintenance biomédicale, l'organisation des blocs opératoires et la formation par la simulation en santé.

Résultats attendus :

• La maintenance biomédicale est professionnalisée grâce à la montée en compétences des techniciens et des ingénieurs biomédicaux, la mise en place progressive d'une maintenance préventive, et l'accompagnement vers une gestion informatisée des équipements ;
• L'organisation des blocs opératoires est optimisée par l'amélioration des processus logistiques et l'accompagnement ciblé des équipes hospitalières: les personnels (dont cadres et IADE) des blocs opératoires des établissements partenaires à Dakar (CHNU de Fann, CHNEAR, CHN Dalal Jamm) disposent des compétences nécessaires à la gestion logistique et organisationnelle des blocs opératoires, à la qualité et la sécurité des soins, et aux procédures de stérilisation ;
• La formation à la simulation médicale des situations critiques est autonomisée grâce au renforcement des capacités pédagogiques des instructeurs, à l'équipement des centres de formation, et à l'émergence d'une offre de formation adaptée aux contextes locaux.